

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée générale annuelle ordinaire.

Samedi 6 janvier 1923, Petite Salle du Buffet de la Gare de Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

20 h. 15. Opérations statutaires.

21 h. 15. *Les transports dans les grands entrepôts modernes*, avec vues cinématographiques, par M. Gaillard, ingénieur. Les collègues d'autres sociétés sont cordialement invités.

BIBLIOGRAPHIE

Le siège vacant au Conseil de la Société des Nations, par IVY L. LEE. — Conférence faite à Philadelphie devant l'Institut américain des banquiers, le 20 septembre 1922.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les opinions émises par des hommes d'affaires éminents des Etats-Unis sur la situation politique et économique de l'Europe. M. Ivy L. Lee comme M. Mortmeyer L. Schiff¹, a mis à profit les voyages qu'il a faits récemment dans divers pays de notre continent pour en étudier les mœurs, les institutions, le commerce et l'industrie, et cette enquête, il l'a conduite avec autant de clairvoyance et de sérénité que de compassion pour les maux qu'il constatait. Il s'élève vigoureusement contre l'isolement où se retranchent les Etats-Unis et leur désintéressement des affaires européennes. « Dans le conseil du monde, dit-il, visant la Société des Nations, le siège le plus important est vacant » et plus loin : « Si la France est apparemment égoïste et chauvine à l'extrême, une des raisons en est notre abstention à contribuer à la solution du vaste problème dont les difficultés avec lesquelles la France est aux prises ne sont qu'une faible partie ».

« Nous devons prendre part à toute conférence et être présents à toute occasion où ces « questions gigantesques » sont discutées et nous devons être là non en qualité d'observateurs, mais de participants responsables. »

Quant aux dettes interalliées « la vérité, selon M. Lee, est qu'elles ne sont plus qu'un sujet d'ordre académique, la force des choses ayant tranché la question. En effet, l'Angleterre mise à part, le paiement de ces dettes est aussi peu possible, affirme M. Lee à ses auditeurs, que le transfert en aéroplane de votre assemblée dans la planète Mars ».

L'orateur termine sa causerie par un chaleureux appel à la coopération des Etats-Unis : « Il n'y a pas le moindre doute, dit-il, que si les Américains voyaient la situation telle qu'elle est réellement, ils s'élèveraient, mus par leur magnanimité et leur idéalisme, pour exprimer leur sympathie et apporter leur concours à un monde en détresse. Que Dieu hâte ce réveil ! »

¹ Voir *Bulletin technique* du 8 juillet 1922 — *Europe in March 1922*.

Le chauffage des chaudières au charbon pulvérisé, par M. Michel Sohm, ingénieur en chef aux Mines de Bruay. — En vente aux bureaux de *Chaleur & Industrie*, Paris, 5, rue Michel-Ange, au prix de fr. 4,25.

Il s'agit d'une étude dans laquelle M. Sohm, dont l'autorité en la matière est incontestée, rapporte les efforts qui ont été faits sous sa direction pour la mise au point de l'installation de chauffage au charbon pulvérisé, qui vient d'entrer en service à la Centrale électrique des Mines de Bruay.

L'intérêt d'un tel document n'échappera à personne. Outre la description minutieuse de la chaufferie et de ses divers organes on y trouvera la relation de tous les incidents qui en ont pu retarder la mise en service avec un ensemble de considérations et d'observations qui sont le fruit de l'expérience acquise au cours des travaux par M. Sohm et ses collaborateurs.

De sorte que l'étude publiée par *Chaleur et Industrie* constitue un état des perfectionnements les plus récents apportés à la mise en œuvre du charbon pulvérisé ; c'est en somme un exposé de la situation actuelle du problème, propre à fixer les idées des techniciens sur la valeur d'un procédé longtemps tenu en discussion, mais dont il semble bien que l'entrée dans la pratique courante soit maintenant un fait acquis.

CARNET DES CONCOURS

Le Département cantonal des Travaux publics et la Municipalité de Lausanne ouvrent un concours entre les architectes de nationalité suisse régulièrement établis depuis trois ans au moins à Lausanne, pour l'étude de l'aménagement de la place de l'Ours, au droit de l'Ecole normale, et pour la création d'un escalier d'accès à cette école.

Le programme du concours et les plans seront délivrés aux intéressés par le Service technique de la Direction des Travaux, Hôtel de Ville, contre le dépôt de 5 fr. qui sera rendu aux architectes ayant remis un projet en temps utile.

Le Jury est formé de MM. G. Boiceau, ingénieur, Directeur des Travaux de la Commune de Lausanne, C. Martin, architecte, à Genève, E. Bron, architecte, Chef du Service des Bâtiments de l'Etat.

Le terme pour la remise de ces projets est fixé au 31 janvier 1923, à 17 heures. Une somme de 1500 fr. est mise à disposition du Jury pour être répartie en deux ou trois primes.

A nos lecteurs.

Ce n'est qu'au prix d'un énorme labeur que nos imprimeurs sont parvenus à assurer la publication, sans aucune restriction, de nos trois derniers numéros, malgré la grève des typographes ; mais ils n'ont pu composer à temps la table des matières de cette année pour l'encarter dans le présent numéro. Nous prions nos abonnés de vouloir bien excuser ce retard.

Réd.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Lausanne	Aménagement de la Place de l'Ours.	31 janvier 1923	1 500	Architectes établis à Lausanne depuis trois ans au moins.
Berne	Hôpital bourgeois.	—	—	Architectes suisses domiciliés dans la commune de Berne depuis le 1 ^{er} janvier 1920.